



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin apicole n°56

Semaine 21

Besançon, le 21 mai 2019

Les mauvaises conditions climatiques continuent, avec leurs lots de pénibilités et de questionnement sur le reste de la saison apicole.

Côté loque américaine des évolutions ont eu lieu dans le Jura et la Haute-Saône.

Miellée de printemps

Sauf quelques secteurs précédemment cités (cf bulletin 55), les témoignages font état de récoltes nulles ou quasi nulles.

Les rendements les plus fréquemment donnés oscillent entre 0 et 3 kg à la ruche.

En outre, les apiculteurs ont été dans l'obligation de nourrir les colonies, sous peine de les voir régresser ou mourir de faim. Désormais, le décompte par exploitation s'effectue en tonne.

Pour les colonies en forme, la fièvre d'essaimage se fait ressentir.

Bilan printemps 2019

Afin de dresser un bilan de la récolte de printemps 2019, merci de communiquer au technicien de l'ADABFC les informations suivantes :

Secteur :

Nombre de colonies engagées sur cette miellée :

Volume réalisé :

Nombre de colonies nourris :

Nombre de colonies mortes de faim :

Miellée d'acacia

Floraison esquiné par le gel, mauvaise conditions climatiques et fleurissement étalé, à retardement. Beaucoup d'expectative. Des transhumances sont en cours sur les secteurs les plus tardifs qui semblent avoir été épargnés.

A suivre...

Elevage

Les mauvaises conditions climatiques ont impacté les fécondations.

Les séries avec introduction de cellules royales à J+10 de début avril sont belles par contre, celles de fin avril (28, 29, 30) connaissent des taux d'échecs très élevés. Reines bourdonneuses...

Attente de retour sur les séries de mai.

Balances - Suivi des colonies

L'ADABFC met en place un réseau de balance visant à mettre à disposition des apiculteurs des informations sur le déroulement de la saison.

Les balances Beetracking reprennent du service. Acquisition a été faite d'accus avec panneaux photovoltaïque. Merci de prendre contact avec le technicien de l'ADAFc pour vous les procurer et disposer d'une remontée d'informations sans obligation de renouvellement des batteries.

Lien site : [cliquer ici](#), **Identifiant :** adafc ; **mot de passe :** *adafc*2018*

Les balances Optibee seront intégrées au projet SURVAP. Certaines sont parties en côte d'or et dans l'Yonne. Si vous souhaitez participer au réseau de surveillance et disposer d'une balance, merci de contacter l'ADABFC.

Lien site : [cliquer ici](#) ; **nom utilisateurs :** adafc ; **mot de passe :** 012018

Les codes changeront prochainement. Vous en serez informé.

A compter de fin mai, suite à l'arrêt des suivis SURVAPI, 8 balances supplémentaires seront disponibles. N'hésitez pas à prendre contact avec le technicien de l'ADABFC.

Loque Américaine – Complément d'information

Voici la nouvelle liste des communes concernées par les arrêtés préfectoraux

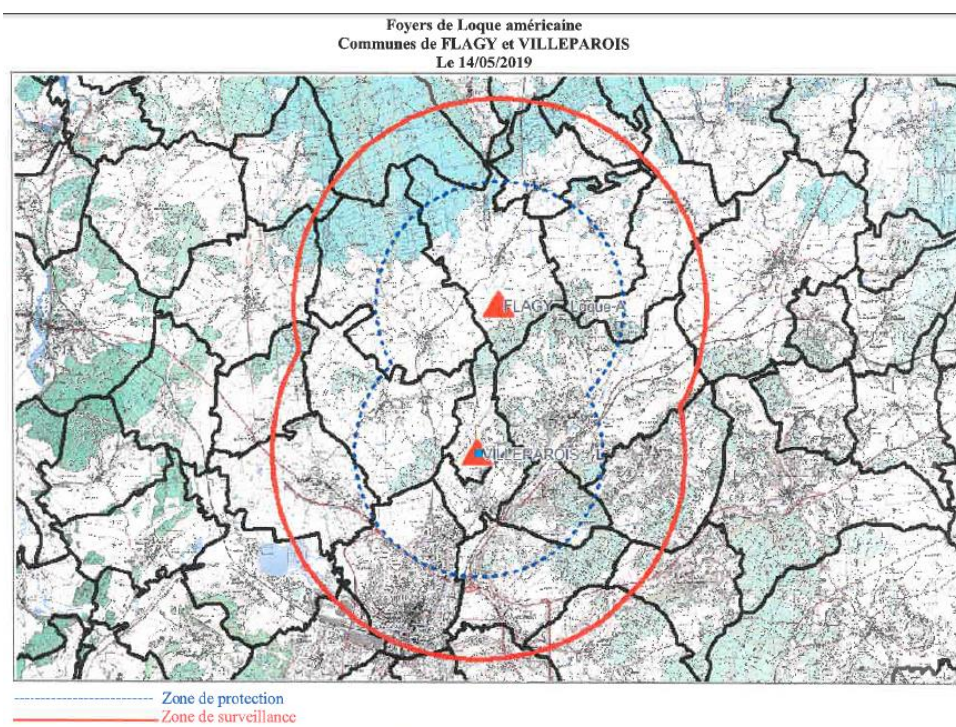
Haute-Saône : Etat de la situation au 17 mai 2019

Deux foyers de loque américaine sont encore en cours de traitement. Il s'agit de foyers situés sur les communes de **Villeparois** et **Flagy**. Les précédents arrêtés sur Port sur Saône ont été levés.

La zone de protection actuelle comprend les communes suivantes : AUXON, BELLENOIE, COLOMBIER, COMBERJON, COULEVON, FLAGY, FROTEY-LES-VESOUL, PUSY-EPENOUX, VELLEFRIE, VESOUL et VILLEPAROIS.

La zone de surveillance actuelle comprend les communes suivantes : BREUREY-LES-FAVERNEY, CHARMOILLE, MONTCEY, PUSEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VAROGNE, LA VILLENEUVE et VILORY.

Vous pouvez accéder directement au zonage en vous rendant sur le site de la SSCSPP 70 en [cliquant ici](#)



Jura

Le 13 mai dernier, 3 arrêtés préfectoraux levant la déclaration d'infection de 3 ruchers par la loque américaine dans le Jura sur les communes de Plainoiseau et de Neuvy sur Seille ont été levés. L'ADA BFC a été remercié par la DDCSPP du Jura pour son implication positive et sa participation active à la levée des mesures.

Désormais il reste deux arrêtés en vigueur : Louverot et à Vannoz

Les communes concernées par ces arrêtés sont :

Zone	Le Louverot	Vannoz
Protection	Lavigny, , Le Louverot, Le Pin, Le Vernois, Montain, Pannessières, Plainoiseau, Voiteur.	Ardon, Equevillon, Le Latet, Le Pasquier, Montoux, Saint Germain en Montagne
Surveillance	Arlay, Baume-les-Messieurs, Chille, Domblans, l'Etoile, Nevy-sur-Seille, Quintigny, Villeneuve-sous-Pymont	Champagnole, Le Larderet, Les Nans, Montrond, Mournans-Charbonny, Sapois, Vers en Montagne.

Rédaction bulletin apicole

Le bulletin apicole paraîtra tout au long de la saison. Si vous souhaitez y contribuer n'hésitez pas à faire remonter vos informations de terrain, photos (abeilles, végétation,...) auprès du technicien de l'ADA BFC : jean-baptiste.malraux@adabfc.adafrance.org. Tel : 03 81 54 71 57. L'**objectif** est d'avoir une **couverture grande région**.